

# Projet Associatif

## 2021 / 2025



L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,  
Une association apprenante !  
Pour rendre possible les possibles

### SIÈGE SOCIAL

BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 Fax : 05 59 84 61 18

 [www.adapei64.fr](http://www.adapei64.fr)

# Présentation des établissements et services

## 1 PAU

SESSAD Autisme Les Petits Princes  
 ESAT Le Hameau  
 MAS Lou Caminot  
 SIFA (SAVS)  
 Dispositif Emploi Accompagné (départemental)  
 Maison des Assistants de Service Social  
 Equipe mobile Autisme ESAT (départemental)  
 Centre de Formation et de Recherche

## 2 LESCAR

ESAT SAJ Colo-Coustau  
 FH du Bialé  
 MAPHA du Bialé

## 3 BIZANOS

IME Geogette Berthe  
 SESSAD Georgette Berthe  
 FH du Clos Fleuri  
 MAPHA du Clos Fleuri

## 4 IDRON

ESAT Alpha

## 5 RONTIGNON

MAS Domaine des Roses

## 6 GAN

SESIPS : IME,SESSAD, ITEP

## 7 SAUVAGNON

FH  
 FDV

## 8 OLORON STE MARIE

IME L'Espoir  
 ESAT SAJ St Pée  
 FH René Gabe  
 MAPHA René Gabe  
 FDV du Gabarn  
 FAM du Gabarn

## 9 ACCOUS

Foyer de vie d'Accous

## 10 ESPIUTE

ESAT Château d'Espaute  
 FH d'Espaute  
 FDV d'Espaute  
 MAPHA l'Arrissoulet

## 11 BAIGTS DE BÉARN

ESAT Château Bellevue  
 FH Château Bellevue  
 MAPHA Arrayo

## 12 ORTHEZ

IME Francis Jammes  
 SESSAD Francis Jammes  
 ESAT Christian Lanusse  
 FH de la Virginie  
 FDV de la Virginie

## 13 SALIES DE BÉARN

SIFA / SAVS

## 14 ANGLET

SIFA (SAVS)



### → IME

Institut médico-éducatif

### → ITEP

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

### → SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

### → ESAT

Etablissement et service d'aide par le travail

### → SIFA

Service d'insertion par la formation et l'accompagnement

### → SAVS

Service d'accompagnement à la vie sociale

### → SAJ

Service d'accueil de jour

### → FAM

Foyer d'accueil médicalisé

### → FH

Foyer d'hébergement

### → FDV

Foyer de Vie

### → MAS

Maison d'accueil spécialisée

### → MAPHA

Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées

# Projet Associatif

## 2021 / 2025

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,  
Une association apprenante !  
Pour rendre possible les possibles

# Sommaire

<b>Edito</b>	<b>6</b>
<b>Préambule</b>	<b>8</b>
<b>Introduction</b>	<b>10</b>
<b>Nos valeurs et principes</b>	<b>12</b>
<b>Nos missions</b>	<b>16</b>
<b>Nos orientations politiques</b>	<b>18</b>
<b>Orientation 1 : Renforcer la culture associative</b>	<b>20</b>
<b>Orientation 2 : Renforcer la militance du mouvement associatif</b>	<b>22</b>
<b>Orientation 3 : Relever le défi inclusif</b>	<b>24</b>
<b>Orientation 4 : Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie</b>	<b>28</b>
<b>Orientation 5 : L'Adapei et son environnement partenarial</b>	<b>30</b>
<b>Orientation 6 : Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service</b>	<b>32</b>
<b>Orientation 7 : Continuer à être une association innovante</b>	<b>34</b>
<b>Adapei des Pyrénées-Atlantiques, Qui sommes-nous ?</b>	<b>36</b>
<b>Glossaire</b>	<b>42</b>

**Edito**



## Un nouveau Projet Associatif ?

Nouveau ? Oui, parce qu'il est impératif que l'Adapei garde une attitude d'anticipation dynamique et adaptée quant aux évolutions qui n'ont pas manqué de survenir en cinq ans : changement des personnes, de leurs attentes et besoins, du contexte environnemental et de la commande sociale.

Nouveau ? Oui, mais suite logique et dans la même philosophie que celle qui animait le précédent. Il avait posé un socle fort, visionnaire et militant, et nous nous y reconnaissons toujours.

Aujourd'hui, nous devons être vigilants à ne pas nous installer dans une situation de confort et de bonne conscience. Nous devons préserver et rendre visible notre capacité d'innovation et d'adaptation de l'offre de service.

Notre Projet Associatif est à re-questionner en permanence pour rester vivant tout au long de sa durée de validité et être le « stimulant » des actions qu'il induit.

Ecrire un nouveau Projet Associatif, c'est en quelque sorte se ressourcer, se donner un nouvel élan pour envisager le devenir de l'Association, de ses établissements, services et autres dispositifs. C'est réaffirmer l'éthique personnelle et collective qui doit inspirer nos postures professionnelles ou autres.

### *Une nouveau projet associatif et 60 bougies à souffler en 2022 !*

Ce temps fort nous donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru, d'évaluer les bienfaits d'une culture de la réussite, de ce qui s'est déjà mis en place. C'est le moment de recenser nos forces, nos atouts et les moyens qu'il nous faut activer pour que ce beau slogan « Une association apprenante Pour rendre possible les possibles » ne reste pas qu'un fronton mais transparaisse dans nos pratiques.

Il ne suffit pas de seulement y adhérer, il faut en être habité pour le déployer dans les actes de la vie quotidienne, en faire le socle fondateur d'une véritable culture, de ce qui fait de l'Adapei une association unique respectueuse des droits et devoirs de chacun et de la valorisation de tous.

Oui, naturellement les concepts d'inclusion, de reconnaissance des compétences, d'autodétermination ont un sens fort pour nous qui voulons le « mieux vivre », le « vivre ensemble », l'ouverture aux autres et la prise en compte de la parole des personnes vivant avec un handicap.

Et ce n'est pas seulement en réponse à la commande publique et sociale actuelle. L'Adapei a été et reste précurseur en la matière.

Mais que seraient ces concepts sans la première des valeurs inscrites dans notre Projet ? Humanisme et tolérance

Ce nouveau projet revendique fermement cette dimension humaniste et empathique que nous devons toujours garder présente à l'esprit et que nous ne nous laisserons pas de proclamer.

Ce Projet sera l'outil pilote pour tous pendant les cinq ans à venir. Il va se décliner dans les projets d'établissement, nous inviter à cheminer vers des postures de plus en plus éthiques.

C'est un outil identitaire en interne et un outil de communication avec notre environnement dans tous les champs d'action qui sont les nôtres : travail, acteur de l'économie sociale, soin au sens le plus large, accompagnement expert pour tous en partenariat avec d'autres experts du secteur, formations au plus près de nos besoins.

Nous continuerons à nous enrichir des diversités humaines, des avancées de la recherche pour nous réaffirmer comme force de propositions positives et de progrès en portant haut et fort autour de nous nos valeurs associatives.

**Anne-Marie CAVRET, Présidente de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques**

# Préambule

## L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, une association en phase avec ses valeurs

De nombreux **membres du conseil d'administration**, des **salariés**, mais aussi des **personnes accompagnées** ont travaillé sur ce nouveau projet.

Au total, **plus de 80 personnes** ont investi avec enthousiasme les différents espaces de travail mis en place pour analyser et mesurer le chemin parcouru ces dernières années, valoriser ce qui a été fait, mais aussi, sans concession, réfléchir à ce qui doit être renforcé, développé ou construit.

**Un projet associatif** n'a d'intérêt que si celui-ci **fait référence**, est porté, incarné par l'ensemble des membres de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, mais aussi régulièrement suivi et évalué.

**Pour ce faire, l'association fait le choix de mettre en place une instance de suivi annuel des orientations et actions du projet.**

Chaque année, une présentation de l'état d'avancement du projet associatif sera faite lors d'une rencontre qui prendra le nom de « Comité de suivi du projet associatif 2021-2025 ».

Ce comité, d'une quinzaine de membres, regroupera des membres du conseil d'administration, des salariés et des personnes accompagnées.

Il sera fait appel en priorité à des personnes ayant participé au travail d'élaboration de ce projet associatif.

Une présentation annuelle sera également faite en conseil d'administration, et de façon simplifiée à l'ensemble des établissements et services de l'association.

# Introduction

## Une Introduction au projet...

Ce projet s'inscrit dans la **continuité** du précédent.

Il réaffirme que **l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques inscrit son action** dans une posture globale et transversale de **valorisation réciproque des compétences**, et ce, avec l'ensemble des acteurs. **Elle souhaite en faire sa culture associative !**

Pour faire face aux importantes évolutions du secteur médico-social, c'est dans cette logique, en phase avec ses valeurs et principes, mais aussi en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques développe une démarche d'évolution et d'amélioration continue de ses pratiques.

## L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques : une association apprenante...

La volonté de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est de développer, avec et pour tous ses membres, la notion d'**association apprenante**.

*Apprendre des autres,  
mais aussi apprendre  
aux autres.*

L'association, pour permettre à tous d'apprendre, **doit structurer** chaque fois que possible un **environnement facilitateur aux apprentissages individuels et collectifs**, mais elle doit aussi **tirer profit**, à tous les niveaux, **de la richesse de ses acteurs en les impliquant dans des dynamiques de co-construction**.

Elle souhaite **créer une organisation et une culture associative** basée sur le partage des connaissances, sur l'enrichissement mutuel des expertises et des expériences, sur la coopération et sur la recherche, le développement et l'innovation.

## ... qui invite à voir « l'autre » en situation de compétence.

**L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques affirme que chacun**, quelle que soit sa place dans l'association ou dans son environnement, **possède des compétences et peut les partager**. Elle invite donc l'ensemble des parties prenantes de l'association à **capitaliser sur ces compétences, à les valoriser et à les promouvoir**.

C'est dans cet esprit qu'il convient d'aborder notre environnement, mais surtout d'accompagner les personnes vivant avec un handicap, leurs proches, et les professionnels œuvrant à leurs côtés.

# Nos valeurs et principes

En premier lieu, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques réaffirme son unicité sur le département. Quel que soit notre lieu de vie, notre statut,... **nous faisons tous partie de la même association.** Il est important de le revendiquer et de travailler à ce que tous ses membres en partagent les valeurs.

« *La personne vivant avec un handicap est d'abord et avant tout une personne, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que toute autre personne.* »

En tant que Mouvement Parental, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques affirme que la personne vivant avec un handicap est d'abord et avant tout une personne, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que toute autre personne. La personne en situation de handicap est citoyenne à part entière et en tant que telle, elle bénéficie des droits reconnus à tout citoyen.

Dans ce cadre, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques reconnaît à la personne le droit de se construire avec son histoire, d'affirmer ses choix, d'influer sur son avenir avec l'appui d'un accompagnement familial et professionnel.

Dans cet esprit, un principe fort a été ajouté aux « valeurs et principes » toujours d'actualité repris du précédent projet, l'Autodétermination, auquel s'associe la notion de prise de risque.

## L'Autodétermination et la prise de risque

Chaque personne doit avoir le pouvoir de décider pour elle-même. Cela s'apprend, se travaille et s'accompagne.

Etre autodéterminé(e), c'est agir comme le principal acteur de sa vie, dans les dimensions qui comptent pour soi, sans influence externe excessive.

Cela implique d'avoir la possibilité :

- de multiplier les expériences pour connaître ses envies,
- de s'exprimer et de s'affirmer dans ses choix,
- d'apprendre à évaluer les conséquences de ses décisions et les assumer,
- d'oser prendre des risques pour apprendre de ses erreurs.

Etre acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités.

Source : Unapei

## **« Faites-nous confiance. Responsabilisez-nous. Valorisez-nous »** Par Lahcen Er Rajaoui, Président de l'association Nous Aussi

**Nous savons que nous avons des difficultés pour nous exprimer, pour lire, pour compter, pour mémoriser mais nous sommes des êtres humains, des citoyens. Nous voulons faire partie de la société.**

**Pour nous, l'autodétermination, c'est pouvoir décider de sa vie et tout le monde peut s'autodéterminer selon ses capacités.**

**L'autodétermination, c'est être autonome mais cela ne veut pas dire qu'on a besoin d'aucune aide.**

**Cela veut dire : se faire aider seulement quand on le décide et quand on en a vraiment besoin.**

## **Nos autres valeurs...**

### › **Humanisme et tolérance**

« Prendre en compte les personnes dans toutes leurs dimensions et s'enrichir des différences ».

### › **Respect et dignité**

« Comprendre, respecter les choix et soutenir les personnes dans les étapes de leurs parcours ».

### › **Esthétisme et sécurité du cadre de vie**

« Promouvoir la qualité d'un cadre de vie chaleureux et adapté pour rendre possible les possibles ».

### › **Exemplarité et transmission**

« Chacun peut incarner une image référente, si cela honore cela oblige, l'exemplarité participe aux transmissions de compétences, de savoir-faire et de savoir-être ».

### › **Valorisation de la personne et de ses potentiels**

« Considérer la personne, c'est lui faire confiance, croire en ses capacités et lui permettre de les exprimer ».

### › **Solidarité vis-à-vis des familles et des personnes accompagnées**

« Développer des relations de solidarité par l'entraide, l'écoute, l'information, les conseils et l'accompagnement, dans un climat serein et apaisant autant que possible ».

### › **Citoyenneté et accessibilité**

« Permettre aux personnes de trouver leur reconnaissance sociale en toute accessibilité ».

## ... et principes :

› **Principe d'apprenance :**

L'association affirme sa volonté de créer une véritable organisation apprenante au service des personnes en situation de handicap et de leurs familles en créant des espaces de savoirs transversaux, libres, ouverts et accessibles à tous.

› **Principe de proximité :**

L'association valorise ce principe et le déploie dans ses accompagnements.

› **Principe de partage et d'écoute :**

L'association revendique sa dimension parentale en développant, par une disponibilité des bénévoles, des lieux de rencontre, d'écoute, de soutien aux parents des personnes en situation de handicap et aux autres membres de leurs familles.

› **Principe de transparence et de responsabilité :**

L'association se veut garante d'une bonne gouvernance. « Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, et rendre compte ». Soucieuse de la bonne utilisation des fonds publics, elle se dote de moyens de contrôle pour ajuster au mieux ses modes d'organisation et développer une démarche combinant efficacité et qualité.

› **Principe d'innovation :**

L'association reconnaît sa capacité d'ouverture et d'anticipation en engageant des démarches de coopération, d'échange, de mutualisation et de travail en réseau avec d'autres partenaires.

› **Principe de coopération :**

L'association met en place une complémentarité d'actions et de construction entre les personnes en situation de handicap, les familles, les élus et les professionnels en s'appuyant sur les compétences et les expériences respectives.

# Nos missions

## Des missions au service des personnes accompagnées et de leurs familles

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques se définit comme un acteur agissant au sein de la société pour représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Forte de ses convictions en faveur du respect des droits et, convaincue que ces personnes sont avant tout des citoyens à part entière, l'association a toujours considéré que la parole des personnes en situation de handicap guide l'accompagnement et non l'inverse. Il convient de les écouter, d'ouvrir des perspectives de vie, de valoriser leurs compétences et de les aider à faire leurs choix.

Ces convictions ont conduit l'association à développer des établissements et des services médico-sociaux, mais aussi des prestations diversifiées permettant de proposer des solutions aux enfants, aux adolescents et aux adultes en situation de handicap. Pour autant, l'accompagnement des personnes en situation de handicap reste fortement inégalitaire. Toutes ne trouvent pas de solution adaptée à leurs aspirations, leurs besoins et ceux de leurs proches aidants. Certaines n'en trouvent aucune.

L'association souhaite continuer de contribuer à réduire ces inégalités et proposer « du mieux » aux personnes vivant avec un handicap.

Dans un environnement en pleine mutation (profonde évolution des politiques publiques, du financement du secteur...), et en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques œuvre à développer des accompagnements dans des logiques de parcours de dispositifs, de prestations et de territoire.

## Des missions au service des personnes accompagnées et de leurs familles et/ou aidants

- ▶ Sensibilisation et information du public au handicap.
- ▶ Représentation et défense des droits des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles et/ou proches aidants
- ▶ Développement des actions de plaidoyer et d'influence pour promouvoir la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap et pour valoriser la force du mouvement parental
- ▶ Participation aux réflexions politiques et décisions politiques du secteur médico-social et de la santé au sens de la définition de l'OMS
- ▶ Aide et soutien aux familles
- ▶ Gestion d'établissements et services et développement de prestations aux services des personnes vivant avec un handicap.
- ▶ Accompagnement des personnes en situation de handicap
- ▶ Développement et action au sein de réseaux pour s'inscrire dans des projets départementaux, régionaux, nationaux et européens.
- ▶ Anticipation et accompagnement des évolutions du secteur médico-social en investissant dans la recherche et l'innovation pour plus de performance et d'efficacité.

# Nos orientations politiques

Orientation 1

**Renforcer la culture associative**

Orientation 2

**Renforcer la militance du mouvement associatif**

Orientation 3

**Relever le défi inclusif**

Orientation 4

**Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie**

Orientation 5

**L'Adapei et son environnement partenarial**

Orientation 6

**Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service**

Orientation 7

**Rester une association innovante**



# Orientation 1

## RENFORCER LA CULTURE ASSOCIATIVE

---

Amener tous les acteurs à s'approprier et mettre en œuvre, individuellement comme collectivement, la notion de « Voir l'autre en situation de compétences ». Et ce, dans le respect des parties prenantes, quel que soit le contexte.

### **Culture associative**

Une association se doit de développer une culture qui lui est propre. Elle possède sa propre histoire, défend des valeurs, des principes d'intervention, des pratiques professionnelles spécifiques, mais aussi une philosophie dans laquelle elle souhaite inscrire son action et qui peut la distinguer des autres. C'est son identité. Celle dans laquelle doivent se reconnaître l'ensemble de ses membres, et celle qui doit être promue lors de l'arrivée de nouveaux.

1. Continuer d'**afficher les valeurs, les principes** de l'association et sa **volonté d'être militante**.
2. Garantir le **recueil et l'accessibilité à tous** des informations, des outils, des compétences, des pratiques remarquables et des réussites.
3. Renforcer des **dynamiques d'échanges, de partage** et de connaissances réciproques des acteurs pour toutes les parties prenantes de l'association en :
  - › Maintenant des **commissions associatives mixtes** (associant personnes accompagnées, membres du Conseil d'administration, salariés...)
  - › Multipliant les **espaces transversaux de travail et de rencontres** (...)
4. Développer la **connaissance et l'appropriation des valeurs et principes** associatifs par tous les acteurs de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques par :
  - › La construction de modules de **formations spécifiques**,
  - › Le renforcement de **processus de recrutement, d'accueil et d'accompagnement**,
  - › Le déploiement de la **charte du management** à l'ensemble des acteurs.
5. **Associer, chaque fois que possible, les personnes accompagnées** et prendre en compte leur expression dans les instances, commissions et groupes de travail internes et externes.
6. Fêter tous ensemble les **60 ans de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques**.





# Orientation 2

## RENFORCER LA MILITANCE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

---

S'affirmer comme une association qui revendique ses valeurs et reste force de proposition.

## 1. Renforcer la légitimité du mouvement parental et confirmer son utilité.

## 2. Susciter l'envie de nous rejoindre par :

- › La mobilisation de **nouveaux adhérents** susceptibles de s'impliquer à différents niveaux,
- › La recherche de **compétences et de sensibilités diverses**,
- › Une **meilleure information et formation** de tous,
- › Une meilleure **communication sur les raisons d'adhérer**.

## 3. Renforcer la communication externe de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques en :

- › Multipliant les **supports de communication**,
- › Développant des **actions médiatiques** pour toucher le grand public,
- › Communiquant sur les services proposés par l'association.

## 4. Questionner régulièrement nos valeurs en lien avec notre environnement en fonction des évolutions sociétales, des avancées de la recherche, des autres mouvements associatifs et institutionnels, des fédérations...

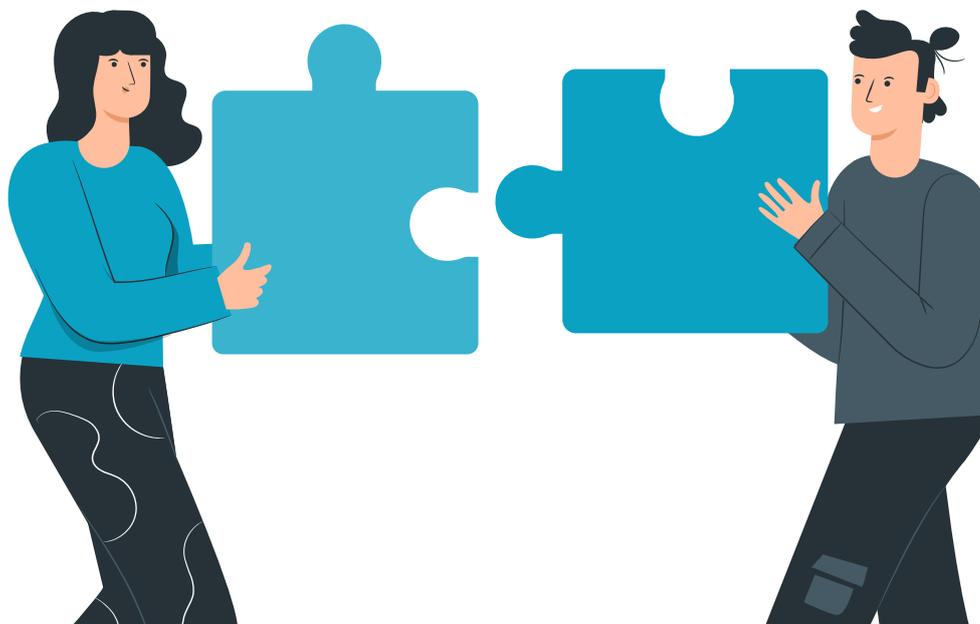
## 5. Porter et défendre nos valeurs, l'affaire de tous, en :

- › Nous mobilisant **pour les droits et libertés** des personnes vivant avec un handicap,
- › Donnant une **image positive de l'association**,
- › Valorisant nos **réussites**,
- › **Participant aux réflexions** sur les évolutions des politiques publiques (en lien avec l'Unapei)

... **En conservant notre capacité à nous indigner.**

## 6. Développer le périmètre d'action et le territoire d'intervention de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques pour répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap.

## 7. Développer une politique active d'invitation aux **dons et legs**.



# Orientation 3

## RELEVER LE DÉFI INCLUSIF

---

Poursuivre le développement de prestations adaptées, dans le respect des attentes et des besoins explicites et implicites des personnes, pour leur permettre une reconnaissance sociale et sociétale.

« Etre citoyen parmi les autres, comme les autres »

## L'inclusion

*« Une société inclusive n'est pas un club dont certains membres, privilégiés, pourraient capter l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions. Chacun d'entre nous est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Chacun a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux, qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoir, des transports, des espaces culturels, etc. Nul ne peut avoir l'exclusivité du patrimoine humain et social, légué par tous nos devanciers et consolidé par nos contemporains : il doit être accessible à tous. » (Charles Gardou)*

**C'est dans l'esprit de ces propos que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques souhaite inscrire son action dans ce domaine. Il est important de dire que les établissements et services (sans que cela remette en cause leur existence) doivent faire évoluer leurs prestations et accompagnements avec l'objectif de rendre accessible « l'ensemble des biens sociaux » à tous ceux qui auraient la possibilité et le souhait d'y accéder. Et bien sûr, pour du « mieux ».**

## 1. **Poursuivre et renforcer la dynamique d'inclusion** dans toutes les dimensions de la vie humaine et à chacune de ses étapes.

- › **Diversifier et investir tous les terrains d'inclusion** : l'éducation, l'apprentissage, la citoyenneté, la scolarisation, la professionnalisation, l'accès au travail en milieu protégé et ordinaire, l'accès au droit à la culture et aux loisirs ou encore l'accès au soin...

## 2. **Structurer, accompagner et sécuriser les parcours des personnes** en enrichissant notre offre de service.

- › Développer des **dispositifs alternatifs, modulables, gradués et décroisonnés** autant que nécessaire, et les adapter au parcours des personnes.
- › Développer des **dispositifs dit « passerelle ou de repli »** pour sécuriser les parcours.

## 3. **Rendre accessible** pour rendre plus autonome.

- › **Promouvoir un apprentissage par la réussite**
  - › Permettre à la personne une **prise de risque mesurée, éclairée et accompagnée** par les professionnels.
  - › **Développer les outils, les moyens matériels et humains** pour rendre la personne autonome.
  - › **Former les professionnels et les familles** à la logique d'inclusion et notamment à l'accompagnement à la prise de risque et à l'autodétermination.
  - › **Sensibiliser les personnes accompagnées aux possibles** offerts par l'accompagnement à l'autodétermination. Permettre aux personnes d'être actrices de leur devenir.

#### 4. Défendre et promouvoir la différence des personnes accompagnées comme une richesse permettant de gagner en humanité.

- › **Valoriser les gestes de la vie quotidienne et les bonnes pratiques** qui permettent l'inclusion sans perdre de vue l'unicité des personnes et des réponses à leur apporter.
- › Accompagner les personnes dans la **construction d'une image positive d'elles-mêmes** au travers notamment du regard des professionnels et des familles.
- › **Promouvoir les connaissances, les compétences et les savoirs des personnes accompagnées, des familles et des professionnels** pour être ressources du milieu dit « ordinaire ».
- › Maintenir notre **implication dans des dispositifs de valorisation des compétences** des personnes (exemple : le dispositif Différent & Compétent).
- › Se servir de notre expérience pour **faire valoir notre expertise** auprès des pouvoirs publics et influencer les orientations politiques en faveur du handicap.



#### 5. Evaluer l'impact de nos actions et adapter nos interventions.

- › Accepter les **apprentissages par « essais et erreurs »** et ainsi développer la culture de l'erreur positive.
- › **Evaluer nos pratiques de façon continue** afin de pouvoir se réinterroger, se réajuster, innover, et adapter nos façons d'accompagner.
- › **Enrichir nos pratiques, nos savoir-faire et nos savoir-être** de l'expertise des autres.



# Orientation 4

## RÉAFFIRMER L'ACCOMPAGNEMENT DE DIFFÉRENTS HANDICAPS ET TOUT AU LONG DE LA VIE

---

Adapter nos compétences et renforcer notre dynamique partenariale dans l'accueil et l'accompagnement de chacun tout au long de son parcours de vie.

## 1. Garantir, tout au long de la vie, **un accompagnement de qualité, quel que soit le handicap.**

- Mieux **repérer les professionnels ressources en interne** et développer des **partenariats ciblés** pour affiner nos diagnostics et nos évaluations.
- Assurer la **prise en compte de la personne dans sa globalité**, dans son environnement afin de promouvoir **un accompagnement adapté, éthique, bien-traitant et sécurisant** (y compris dans sa vie affective).
- Développer nos **capacités d'accompagnement des personnes vieillissantes**
- Maintenir une **politique de modernisation et de restructuration de nos établissements et services** (SESIPS, ESAT de Bellevue, ESAT du Hameau, Complexe d'Espiate, Complexe de La Virginie...)

## 2. Etre une Association attentive aux **spécificités du handicap de chacun** et œuvrant à l'**accueil de tous.**

- Proposer **des accompagnements, des formations, des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux** pour une meilleure connaissance des différents types de handicap (en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles).

## 3. S'assurer de la **cohérence et de la continuité des parcours** des personnes accompagnées en interne et en externe.

- Faire preuve de créativité et de souplesse pour **dynamiser les parcours** des personnes et ainsi :
  - Eviter les phénomènes de rupture,
  - Accompagner les situations complexes.
- Promouvoir le **dialogue avec les acteurs des politiques publiques** pour faciliter la porosité entre les dispositifs internes et les partenariats.

## 4. S'inscrire dans une **dynamique d'ouverture et d'entraide** sous forme de **bénévolat et de pair-aidance.**

- Développer des partenariats avec des entités ayant des expertises complémentaires à celle de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.
- Promouvoir et formaliser une dynamique de pair-aidance au bénéfice de toutes les parties prenantes : personnes accompagnées, professionnels et familles.

## 5. Avoir une démarche **facilitant l'accès aux soins** des personnes accueillies.

- Renforcer l'accès aux soins par le repérage, la mobilisation et le **conventionnement de partenariats effectifs et efficaces.**



# Orientation 5

## L'ADAPEI ET SON ENVIRONNEMENT PARTENARIAL

---

Développer et renforcer les dynamiques de coopérations et de partenariats avec notre environnement afin de le rendre accessible à tous.

1. Développer une **stratégie partenariale** et ses principes avec le milieu ordinaire et protégé en :
  - › Définissant le **socle commun de valeurs** à partager et de réciprocité d'engagement,
  - › Recensant les **champs partenariaux à investir**,
  - › **Cartographiant les partenariats** existants ou à cibler,
  - › Favorisant l'**accès au droit commun**.
  
2. Garantir **la formalisation, le suivi centralisé et l'évaluation de tous nos partenariats** à l'échelle associative (Services d'appui transversaux, groupes ressources associatifs...).
  - › Inscrire nos partenariats dans une **dynamique de co-construction**,
  - › **Structurer le suivi de nos partenariats** dans une démarche associative.
  
3. **Rendre visibles et accessibles** en interne comme en externe **les partenariats** existants et à développer.
  - › Développer une **communication adaptée à la promotion de nos différents partenariats**.
  
4. **Rester proactif et ouvert** à de nouvelles collaborations pour répondre à l'évolution des besoins en :
  - › Maintenant notre **participation à des lieux d'échanges et de partage** (Exemple : Carrefour des associations, Santé Mentale des Pays de l'Adour...),
  - › Investissant de **nouveaux lieux de rencontres et de connaissances**.



# Orientation 6

## ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS À L'ÉVOLUTION ET À L'ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

---

Impliquer et former l'ensemble des professionnels, tout au long de leur parcours, pour ajuster leurs pratiques aux besoins des personnes accompagnées, en tenant compte des orientations associatives et de la commande sociale.

## 1. Structurer et développer la **veille sociale**

- › Identifier les **évolutions du secteur et des métiers** à partir d'un diagnostic partagé avec les acteurs concernés.

## 2. Développer une **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dynamique et innovante** par :

- › La **dynamisation des parcours professionnels**, la promotion d'une mobilité formalisée et sécurisée,
- › Le développement d'une **vision prospective sur les métiers de demain** et la participation aux débats sur ce sujet.

## 3. Etre acteur du **développement de l'attractivité de nos métiers** par :

- › La structuration et le développement de la **politique de l'alternance et de l'apprentissage**,
- › La valorisation de nos métiers.

## 4. Faire du **Centre de Formation et de Recherche (CFR)** l'outil majeur du **développement et de l'actualisation des compétences** par :

- › Le déploiement de **formation-action**,
- › Le déploiement d'**actions au service des projets de l'association**,
- › **L'adaptation de l'offre de formation** à l'évolution des fonctions et des compétences actuelles et à venir.



# Orientation 7

## CONTINUER À ÊTRE UNE ASSOCIATION INNOVANTE

---

Anticiper les évolutions sociétales et environnementales pour adapter son projet, son organisation et son offre de service aux souhaits et besoins des personnes.  
Favoriser l'expérimentation et la créativité dans tous les champs d'actions de l'association.

## 1. Optimiser les **dynamiques transversales**

- Réaffirmer le **développement de logiques associatives transversales** tournées vers l'extérieur (par opposition aux logiques d'établissements ou de services).
- Promouvoir la **mise à disposition et l'appropriation de logiciels collaboratifs** afin d'améliorer le partage de l'information.

## 2. Générer une **image dynamique et innovante de l'Adapei** par le développement d'une communication moderne, efficace, ciblée et adaptée.

- **Diffuser et mettre en valeur** l'ensemble des pratiques remarquables et des actions de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- **Partager nos ambitions et nos réussites** en interne et en externe
- S'engager dans une dynamique de **Responsabilité Sociétale et Environnementale**

## 3. **S'enrichir de toute la diversité humaine** présente au sein de l'Association pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

- Construire une organisation et un management permettant **l'expression et l'engagement de chacun** dans la promotion de projets innovants.
- Considérer **les compétences et les parcours de tous** comme un moteur d'innovation.

## 4. Favoriser **l'innovation dans tous les domaines d'intervention** de l'Adapei et au-delà.

- Aller à la **découverte d'autres expériences** en France et ailleurs.
- Mettre en œuvre des **espaces autonomes de créativité** sur des sujets ciblés pour permettre l'expérimentation et la réalisation de pratiques novatrices.
- Développer **des outils connectés et la robotique** pour améliorer l'accompagnement des personnes.

Adapei des Pyrénées-Atlantiques,

**Qui**

**sommes-nous ?**

# Présentation de l'association

L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (Adapei) des Pyrénées-Atlantiques a été fondée en 1962 pour répondre aux attentes des familles ayant un enfant déficient intellectuel. Depuis 60 ans, les parents et amis, membres de l'association, aidés par des professionnels, ont mené un combat sans relâche pour créer des structures adaptées à l'accueil de ces personnes.

Ainsi, l'association dispose à ce jour d'une quarantaine d'agrément couvrant toutes les tranches d'âge et tous les degrés de handicap.

Ces établissements et services, répartis sur l'ensemble du Béarn, accueillent environ 1700 personnes vivant avec un handicap et fonctionnent grâce au concours efficace d'environ 1000 salariés qualifiés.

**Une quarantaine d'établissements et services**  
couvrant toutes les tranches d'âges et tous les degrés de handicap.

## Historique

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est née de la rencontre de parents qui, dans l'Aude, ont créé les premiers établissements pour des enfants handicapés mentaux, et de parents des PA, inscrits dans la même démarche de recherche de solution :

### 1962 ... La naissance :

Après une visite de ces établissements de l'Aude et sous l'impulsion de quelques familles, l'Adapei des PA voit le jour suite à une Assemblée Générale Constitutive, le 16 juin 1962.

### 1963 – 1974 : Le développement militant

Les 11 années de fort développement militant avec la création d'établissements adaptés aux besoins dans les domaines touchant à :

**L'éducation :** Création des I.M.P. (Institut Médico Pédagogique), précurseurs des IME (Institut Médico Educatif)

- Les Hirondelles devenu G. Berthe à Bizanos,
- La Virginie à Orthez,
- l'Espoir à Oloron,
- Rontignon (déménagement de l'IMP de SUS),
- Château Tolou à Gan.

### **La formation pré-professionnelle (Préparation des adolescents au travail protégé)** Création des I.M.P. (Institut Médico Pédagogique)

- L'Envol à Lescar,
- St Pée à Oloron.

### **Le travail :** Création des C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail)

- Le Moulin à Lescar
- Colo « Pesquit » à Lescar : anciennement le Moulin

### **L'hébergement :** Création de Foyers d'Hébergement pour les ouvriers de CAT

- Le Bialé à Lescar
- Légugnon à Oloron

**La protection :** Une organisation se met en place, qui deviendra Association, pour protéger et accompagner les personnes dans leur vie de tous les jours et défendre leurs intérêts financiers.

Création de l'A.D.T.M.P. (Association Départementale de Tutelle des Majeurs Protégés)

**L'administration :** Création du service administratif de l'Association à Pau, d'abord à l'Avenue Edouard VII, aujourd'hui notre Siège Social au 105 Avenue des Lilas.

La communication s'organise avec le premier « Bulletin de l'Adapei » début 1968.

## 🕒 1975 : La loi arrive

**Promulguée le 30 juin 1975,** la Loi d'Orientation en faveur des personnes handicapées, reconnaît les droits à la prévention, au dépistage, aux soins, à l'éducation, à la formation et l'orientation professionnelle, à l'emploi, à la garantie d'un minimum de ressources, à l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs.

Cette Loi constitue une « obligation nationale », et une avancée déterminante pour la reconnaissance des droits des personnes handicapées.

### **Que va-t-elle changer pour nous ?**

Son application va permettre à l'Adapei un développement continu et l'expérimentation de solutions innovantes dans la reconnaissance de :

- La création des Chamois Pyrénéens pour les loisirs et vacances
- Des CAT : Alpha, Bellevue, Espiute, Coustau, Castetarbe (C Lanusse),

- La création de SAJH (Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement ou Foyers de Vie)
- La création des MAPHA (Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Âgées)
- La création de la MAS de Rontignon (Maison d'Accueil Spécialisée) dont 12 places sont dédiées à l'accompagnement spécifique d'adultes autistes
- La création du SESIPS Château Tolou à Gan (Service d'Éducation Spéciale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale) dédié aux adolescents pour le développement des compétences professionnelles et de l'autonomie sociale.
- La création du SIFA (Service d'Insertion par la Formation et l'Accompagnement) pour l'accompagnement à la vie sociale et professionnelle
- La création de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) « L'Esququette », établissement créé en partenariat avec la Municipalité de Lescar.
- 1979 verra, grâce à des membres de l'Adapei, la naissance de l'AGPI (Guidance Parentale Infantile) qui regroupera d'abord des parents isolés puis des associations de parents d'enfants handicapés.
- L'Adapei initie les premières études de la Démarche Qualité qui aboutiront à la formalisation d'un référentiel qualité associatif.

## 2002 : Loi de rénovation

La Loi de 2002 reconnaît la personne handicapée en qualité de citoyen et la place comme acteur de son projet de vie et d'accompagnement.

La loi reconnaît des dispositions innovantes déjà mises en œuvre à l'Adapei :

- CVS : Conseil de Vie Sociale (anciens conseils de maisons puis conseils de vie sociale)
- Projets d'établissement
- Projets individuels
- Projet associatif
- Référentiel qualité
- Livrets d'accueil ...

## 2002 – 2009... L'Adapei affirme sa dynamique

- En partenariat avec Autisme Pau Béarn est créé le SESSAD les Petits Princes (Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile) pour l'accompagnement par une éducation structurée des jeunes enfants porteurs d'autisme.
- La Résidence « Le Clos Fleuri » accueille les résidents de l'ancien foyer du Hameau. Les résidents ont été consultés pour cette réalisation qui sera leur lieu d'hébergement.
- Le « SAJH » (foyer de vie) d'Espuie enrichit le complexe.
- A Saint Pée, le SAJ (service d'accueil de jour) permet la mise en place du temps partiel pour les travailleurs avançant en âge.
- Le Référentiel Qualité Associatif « Accompagner pour insérer » est certifié en 2005. C'est le premier en France.

## 2009 : L'Adapei relève le défi d'un changement de culture

La Loi de 2009 – H.P.S.T. (Hôpital Patient Santé et Territoire)

C'est la loi de modernisation globale du système de santé avec le décloisonnement du secteur sanitaire, social et médico-social, et la mise en place de réseaux d'accompagnement des personnes, de leur parcours de santé qui voit la création des A.R.S. (Agence Régionale de Santé). Nos pratiques vont s'adapter aux exigences de la loi :

- Les C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : Nouvelles modalités de financements...
- Les appels à projets pour la création d'établissements ou de services.
- Les évaluations internes et externes que l'Adapei mettra en œuvre en 2013/2014.
- Ouverture de la MAS « Lou Caminot » à Pau, de la MAPHA du Bialé à Lescar et du FAM du Gabarn à Oloron.

## 2009 - 2014 : Les dispositifs innovants

L'Adapei, conforte sa politique volontariste en se saisissant de cette évolution de culture. Elle s'y inscrit par des dispositifs encore une fois innovants :

- Dispositif « Différent et compétent » pour la reconnaissance des compétences des travailleurs en ESAT et des jeunes en cours de professionnalisation.
- Approche de la notion « d'Association Apprenante » pour la vision de ce nouveau projet associatif.

## 2014 à nos jours...

- Projet Associatif 2014-2019 : « L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, une association apprenante ! Pour rendre possible les possibles »
- **2014** : Fusion avec l'Association Espoir 64 (SAVS sur la Côte Basque)
- **2015** : L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques signataire de la Charte Romain Jacob.
- **2017** : Ouverture de la MAPHA du Clos Fleuri
  - Réorganisation du pôle enfance
  - Parcours dynamique F. Jammes

- **2018 :**
  - Fusion avec l'AHMI (Association gestionnaire d'un Foyer de Vie situé sur la commune d'Accous)
  - Ouverture d'Unités d'Enseignements Externalisées (UEE) Maternelle et Élémentaire spécialisées dans l'autisme
  - Développement du Centre de formation et de recherche
  - Transformation de l'Agrément expérimental du SIFA en SAVS
  - Obtention de l'Appel à Projet : Prestations d'Accompagnement Spécifiques sur le département des Pyrénées-Atlantiques (Financement Agefiph)
  - Création de la Maison des Assistants de Services Sociaux
  - Mise en place de la Charte du Management à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
  
- **2019 :**
  - L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques devient gestionnaire de la plateforme Emploi Accompagné du département (en partenariat avec d'autres associations...)
  - Membre partenaire de la plateforme du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées des Pyrénées-Atlantiques
  - Structuration du Pôle Services et Appuis Transversaux
  - Labellisation « Autisme France » du SESSAD des Petits Princes
  - Signature du CPOM 2019/2023 (tripartite avec le CD et L'ARS)
  - Mise en place du logiciel « métier » développé par l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques : Néopi version 2
  
- **2020 :**
  - Spécialisation à l'Autisme du Dispositif Emploi Accompagné.
  - Mise en place d'une équipe mobile « Autisme » pour les ESAT
  - Création d'un poste de coordination de la santé
  - Nouvel agrément du siège
  - Ouverture d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme, suivant le nouveau cahier des charges
  
- **2021...**
  - Un projet Associatif 2021 - 2025

# Glossaire

**ADTMP** : Association Départementale de Tutelle des Majeurs Protégés

**AHMI** : Association des Handicapés du Ministère de l'Intérieur

**AGPI** : Association de Guidance Parentale infantile

**CAT** : Centre d'Aide par le Travail (désormais ESAT)

**CFR** : Centre de Formation et de Recherche

**CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

**CVS** : Conseil de la Vie Sociale

**EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

**ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé

**GPEC** : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

**HAS** : Haute Autorité de Santé

**HPST** : Hôpital Patient Santé et Territoire

**IME** : Institut Médico Educatif

**IMP** : Institut Médico Pédagogique

**MAPHA** : Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Âgées

**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée

**RBPP** : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

**SAJ** : Service d'Accueil de Jour

**SAJH** : Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement ou Foyers de Vie

**SESIPS** : Service d'Éducation Spéciale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale

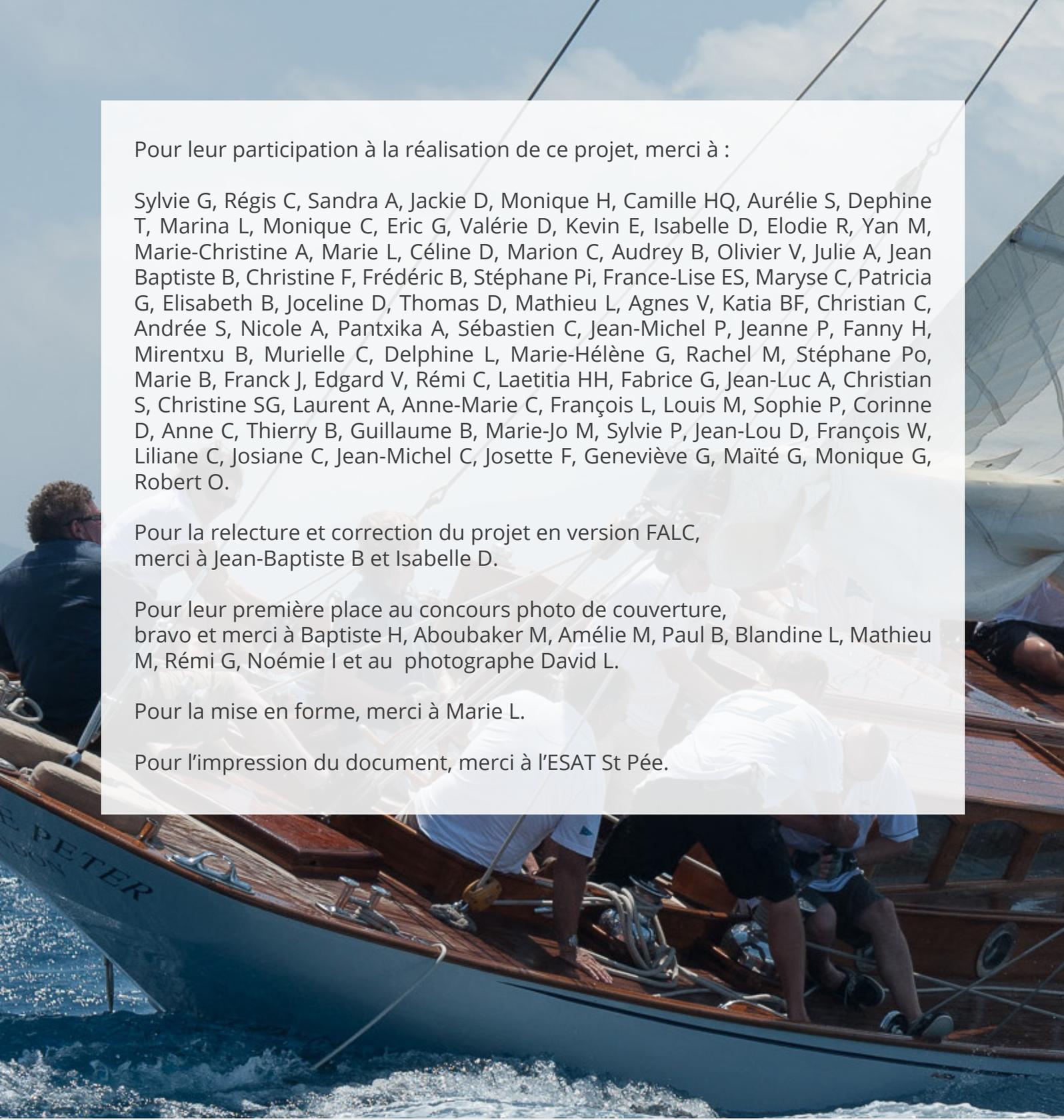
**SESSAD** : Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile

**SIFA** : Service d'Insertion par la Formation et l'Accompagnement

**SMPA** : Santé Mentale Pays de l'Adour

**UEE** : Unité d'Enseignement Externalisée

**UNAPEI** : Union nationale des associations de Parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis



Pour leur participation à la réalisation de ce projet, merci à :

Sylvie G, Régis C, Sandra A, Jackie D, Monique H, Camille HQ, Aurélie S, Dephine T, Marina L, Monique C, Eric G, Valérie D, Kevin E, Isabelle D, Elodie R, Yan M, Marie-Christine A, Marie L, Céline D, Marion C, Audrey B, Olivier V, Julie A, Jean Baptiste B, Christine F, Frédéric B, Stéphane Pi, France-Lise ES, Maryse C, Patricia G, Elisabeth B, Joceline D, Thomas D, Mathieu L, Agnes V, Katia BF, Christian C, Andrée S, Nicole A, Pantxika A, Sébastien C, Jean-Michel P, Jeanne P, Fanny H, Mirentxu B, Murielle C, Delphine L, Marie-Hélène G, Rachel M, Stéphane Po, Marie B, Franck J, Edgard V, Rémi C, Laetitia HH, Fabrice G, Jean-Luc A, Christian S, Christine SG, Laurent A, Anne-Marie C, François L, Louis M, Sophie P, Corinne D, Anne C, Thierry B, Guillaume B, Marie-Jo M, Sylvie P, Jean-Lou D, François W, Liliane C, Josiane C, Jean-Michel C, Josette F, Geneviève G, Maïté G, Monique G, Robert O.

Pour la relecture et correction du projet en version FALC, merci à Jean-Baptiste B et Isabelle D.

Pour leur première place au concours photo de couverture, bravo et merci à Baptiste H, Aboubaker M, Amélie M, Paul B, Blandine L, Mathieu M, Rémi G, Noémie I et au photographe David L.

Pour la mise en forme, merci à Marie L.

Pour l'impression du document, merci à l'ESAT St Pée.

# Osez nos Esat !

## Pour une économie sociale et solidaire

ESAT ALPHA | ESAT CHÂTEAU BELLEVUE | ESAT CHÂTEAU D'ESPIUTE  
ESAT COLO-COUSTAU | ESAT C. LANUSSE | ESAT LE HAMEAU | ESAT ST PÉE

 SIÈGE SOCIAL - BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 05 59 84 64 89



SERVICES AUX  
PARTICULIERS

SERVICES AUX  
ENTREPRISES

PRODUCTIONS  
PROPRES

Sous-traitance - Reprographie - Routage  
Mobilier - Caisserie - Palettes  
Blanchisserie - Repassage - Nettoyage - Savonnerie  
Restauration - Chocolaterie - Elevage volailles - Conserverie - Maraichage - Apiculture  
Peinture - Maçonnerie - Espaces verts



SERVICES AUX PARTICULIERS  
SERVICES AUX ENTREPRISES  
PRODUCTIONS PROPRES

Sous-traitance - Reprographie - Routage  
Moblier - Caisserie - Palettes  
Blanchisserie - Repassage - Savonnerie  
Restauration - Chocolaterie - Elevage volailles - Conserverie - Maraîchage - Apiculture  
Peinture - Maçonnerie - Espaces verts

 [www.adapei64.fr](http://www.adapei64.fr)

 [www.facebook.com/adapei64](https://www.facebook.com/adapei64)

 [Adapei des Pyrénées-Atlantiques](https://www.youtube.com/Adapei64)



# Osez nos Esat !

Pour une économie sociale et solidaire

ESAT ALPHA | ESAT CHÂTEAU BELLEVUE | ESAT CHÂTEAU D'ESPIRTE  
ESAT COLO-COUSTAU | ESAT C. LANUSSE | ESAT LE HAMEAU | ESAT ST PÉE



## 2. Donner une image dynamique et innovante de l'Adapei. Pour cela :

- > Mettre en valeur ce qui se fait à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.
- > Dire ce que l'on veut faire entre nous mais aussi à l'extérieur.
- > Parler de nos réussites entre nous mais aussi à l'extérieur.
- > Devenir plus responsables dans la société et pour l'environnement.

## 3. S'enrichir de nos différences.

- > Permettre à tous de s'exprimer et de s'engager dans des projets innovants.
- > Avancer avec les compétences et les parcours de chacun.

## 4. Permettre de chercher des nouvelles idées

- > Découvrir d'autres expériences en France et ailleurs.
- > Sur certains thèmes créer des groupes d'expérimentation. Expérimenter, c'est tester des nouvelles choses.
- > Développer des outils connectés et la robotique pour améliorer l'accompagnement des personnes. La robotique, ce sont les techniques qui permettent de créer des machines ou des robots.



# Orientation 7 : Continuer à être une association innovante

Innové, c'est chercher :  
- des nouvelles idées,  
- des nouvelles façons de faire.

## L'objectif :

Prévoir les évolutions de la société.  
Adapter le projet, l'organisation  
et les services de l'association  
aux souhaits et besoins des personnes.  
Permettre d'expérimenter  
et d'être créatif  
dans tout ce que fait l'Adapei.

## Comment faire ?

### 1. Mieux travailler ensemble

- Continuer de travailler tous ensemble sans rester forcément dans un établissement ou service.
- Utiliser des logiciels qui permettent de
  - partager l'information,
  - travailler ensemble.



C'est aussi permettre aux professionnels de gagner des nouvelles compétences.

Pour une GPEC dynamique, il faut :

- > permettre aux professionnels de changer facilement d'établissement ou de métier.
- > participer aux débats sur les métiers de demain.

### **3. Donner envie d'apprendre nos métiers. Rendre nos métiers attractifs :**

- > Développer le travail en alternance et l'apprentissage,
- > Valoriser nos métiers.

### **4. Permettre de développer les compétences. Permettre aussi de renouveler les compétences grâce au Centre de Formation et de recherche (CFR) :**

- > Organiser des formations-actions. La formation-action, c'est apprendre quelque chose en le faisant.
- > Organiser des actions pour aider les projets de l'association.
- > Adapter les formations à l'évolution des métiers.



# Orientation 6 : Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service.

## L'objectif :

Former tous les professionnels  
tout au long de leur vie professionnelle à l'Adapei.  
Les professionnels sont formés  
pour s'adapter aux orientations de l'association  
et de la société.

## Comment faire ?

1. Observer ce qui se passe autour de nous.
  - › Echanger avec d'autres structures du médico-social pour identifier les évolutions des métiers

## 2. Développer une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dynamique et innovante.

La Gestion Prévisionnelle  
des Emplois et des Compétences,  
c'est prévoir les compétences et les métiers de l'Adapei de demain.



## 2. Organiser et évaluer le travail avec nos partenaires.

- › Travailler avec nos partenaires pour construire ensemble,
- › Organiser le suivi des partenariats pour toute l'association.

## 3. Permettre à tout le monde de connaître les partenaires avec qui on travaille ou avec qui on voudrait travailler.

## 4. Continuer à chercher des nouveaux partenaires

- › pour répondre aux besoins qui évoluent en :
- › continuant d'échanger avec d'autres structures,
- › participant à des rencontres et des échanges.



## Orientation 5 : L'Adape!

### et son environnement partenarial

#### L'objectif :

Renforcer et créer des partenariats.

Les partenariats nous permettent

de mieux accompagner les personnes.

Les partenariats permettent aux personnes

d'accéder à plus de choses.

#### Comment faire ?

1. Se fixer des règles pour travailler avec des partenaires en :
  - > se mettant d'accord sur des valeurs que l'on partage,
  - > cherchant les partenaires qui nous manquent,
  - > nommant les partenaires qui travaillent déjà avec nous,
  - > favorisant des partenariats avec le milieu ordinaire.



## 2. Faire attention à tous les handicaps.

> Se former,

> Réfléchir ensemble

pour mieux connaître  
les différents types de handicap.



## 3. Permettre des parcours adaptés et sans rupture à l'Adapei, mais aussi en dehors.

> Etre créatif et souple  
pour des parcours de vie dynamiques.

> Discuter avec les politiques  
pour avoir moins de barrières  
entre l'Adapei et les partenaires.

## 4. S'entraider

> Etre partenaires avec des associations  
qui peuvent nous aider à mieux accompagner  
les personnes vivant avec un handicap.  
Aider aussi ces associations.

> Permettre à tout le monde de s'entraider : c'est la pair-aidance.  
- Une personne en situation de handicap  
peut aider une autre personne en situation de handicap.  
- Un professionnel peut aider un autre professionnel.  
- Une famille peut aider une autre famille.

## 5. Permettre aux personnes accompagnées d'être soignées.

> Travailler avec des partenaires  
pour aider les personnes à se soigner.



# Orientation 4 : Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie

## L'objectif :

- > Adapter nos compétences,
- > Renforcer nos partenariats  
pour permettre d'accompagner toutes les personnes  
tout au long de leurs vies.

## Comment faire ?

### 1. Proposer un accompagnement de qualité, tout au long de la vie, peu importe le handicap.

- > Identifier les professionnels de l'Adapei et les partenaires  
pour nous aider à faire des meilleurs diagnostics et évaluations.
- > Prendre en compte la personne dans son ensemble,  
pour l'accompagner de façon :
  - adaptée,
  - bien-traitante,
  - sécurisante(y compris dans sa vie affective).
- > Développer nos connaissances pour accompagner  
des personnes qui vieillissent.
- > Continuer d'améliorer les établissements et services.  
Travaux au SESIPS, ESAT de Bellevue,  
ESAT du Hameau, Complexe d'Espuète,  
Complexe de La Virginie...



## 2. Permettre à chaque personne de construire son parcours.

En proposant des solutions adaptées à chacun.

## 3. Rendre accessible pour rendre plus autonome.

- › Permettre à la personne de prendre des risques.
- › Accompagner la personne pour comprendre et mesurer les risques.
- › Mettre en place des outils et de l'aide pour rendre la personne autonome.
- › Former les professionnels et les familles.
- › Expliquer aux personnes accompagnées comment on peut les aider à s'autodéterminer.
- › S'autodéterminer, c'est être acteur de son devenir.

## 4. Défendre la différence des personnes accompagnées.

- › La différence est une richesse.
- › La différence, c'est plus d'humanité.
- › Valoriser les gestes de la vie quotidienne qui permettent l'inclusion.
- › Aider les personnes à avoir une image positive d'elles-mêmes.
- › Mettre en avant les connaissances, les compétences et les savoirs de tous.
- › Utiliser notre expérience pour influencer les orientations politiques en faveur du handicap.

## 5. Evaluer nos actions

### et adapter nos interventions.

- › Accepter de faire des erreurs pour apprendre.
- › Evaluer nos pratiques pour adapter l'accompagnement.
- › Nous enrichir avec les expertises des autres.

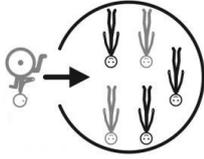


# Orientation 3 : Relever le défi inclusif

## L'inclusion, c'est quoi ?

L'inclusion, c'est faire partie de la société.  
C'est être comme tout le monde.

C'est avoir accès aux mêmes choses que les autres.



## L'objectif :

**Permettre à chaque personne  
d'être citoyenne parmi les autres, comme les autres.**

Il faut faire évoluer l'accompagnement des personnes

pour rendre tous les biens sociaux accessibles.

Par exemple, l'école, les transports, les espaces culturels

sont des biens sociaux.

Tous ceux qui peuvent et qui veulent,

doivent pouvoir y accéder :

Et bien sûr, pour du « mieux ».

## Comment faire ?

### 1. Renforcer l'inclusion dans :

> l'école,

> l'apprentissage,

> la citoyenneté,

> la professionnalisation,

> l'accès au travail en milieu protégé et ordinaire,

> l'accès à la culture et aux loisirs

> l'accès aux soins...



### 3. Renforcer la communication externe

en :

- > créant plus de supports de communication,
- > organisant des événements pour toucher le grand public,
- > communiquant sur les services proposés par l'association.

### 4. Nous questionner régulièrement

pour savoir si nos valeurs sont toujours justes dans la société qui évolue.

### 5. Porter et défendre nos valeurs,

en :

- > Nous mobilisant pour les droits et libertés des personnes vivant avec un handicap,
- > Donnant une image positive de l'association,
- > Valorisant nos réussites,
- > En participant aux réflexions sur les orientations du gouvernement , de la région et du département, (avec l'Unapei)

... En gardant le droit de dire que l'on n'est pas d'accord.

### 6. Etre présent à d'autres endroits dans le département et proposer d'autres actions

pour répondre aux besoins des personnes vivants avec un handicap.

### 7. Inviter à faire des dons et des legs.

Le leg, c'est donner quelque chose qui nous appartient. Par exemple : une maison, un terrain...



# Orientation 2 : Renforcer la militance du mouvement associatif



## La Militance, c'est quoi ?

La Militance, c'est s'investir dans une association pour défendre des idées, des valeurs ou des actions.

## L'objectif :

L'Adapei doit défendre et porter ses valeurs.  
L'Adapei doit proposer des idées, des solutions pour améliorer les choses.

## Comment faire ?

1. **Rappeler que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, c'est une association de parents de personnes vivant avec un handicap.**  
L'avis des parents est très important et utile.

## 2. **Donner envie de rejoindre l'Adapei**

en :

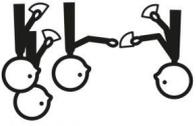
- > mobilisant des nouveaux adhérents,
- > cherchant des compétences et des sensibilités différentes,
- > donnant une meilleure information et en formant tout le monde,
- > expliquant mieux à quoi ça sert d'adhérer.



### 3. Renforcer l'échange, le partage et permettre de mieux se connaître entre nous.

Pour cela, il faut :

- Continuer à travailler dans des **commissions mixtes**. Les commissions mixtes sont des groupes de travail avec des personnes accompagnées, des professionnels de l'Adapei, des membres du Conseil d'Administration de l'Adapei.



### ➤ Multiplier les **espaces transversaux de travail**

et de rencontre.  
Les espaces transversaux sont des groupes où des personnes de toute l'association peuvent participer.

### ➤ Favoriser la **pair-aidance**

La Pair-Aidance, c'est l'entraide des personnes.

Par exemple :

Une personnes en situation de handicap aide une autre personne en situation de handicap. Un professionnel aide un autre professionnel...

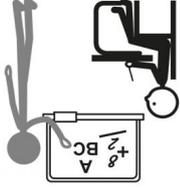
## 4. Développer la connaissance et le partage des valeurs et principes de l'association.

Pour cela, il faut :

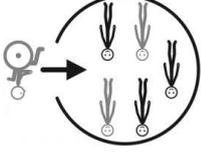
- Organiser des formations,
- Mieux accompagner les personnes qui rejoignent l'association,

➤ Faire connaître la Charte du Management.

La Charte du Management est une liste de règles que doivent suivre les personnes qui gèrent des équipes.



## 5. Associer les personnes en situation de handicap aux commissions, aux groupes de travail, pour leur permettre de s'exprimer.



## 6. Fêter tous ensemble les 60 ans de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

# Orientation 1 :

## Renforcer la culture

### associative

#### La culture associative, c'est quoi ?

La culture associative, c'est :

- l'histoire de l'association,
- les valeurs de l'association,
- les principes de l'association,
- la façon de travailler des professionnels,
- ce qui guide les actions de l'association.

Chaque association a sa propre culture associative.

C'est ce qui fait l'identité de l'association.

C'est ce qui la rend différente des autres associations.

Les membres de l'association, les personnes accompagnées, les professionnels, les bénévoles doivent partager cette culture.

#### L'objectif :

Amener tous les membres de l'association à voir l'autre en situation de compétences.

C'est à dire reconnaître les compétences

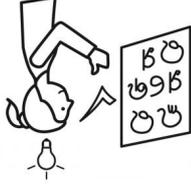
de chaque personne.

#### Comment faire ?

1. Faire connaître les valeurs, les principes et l'engagement de l'association

2. Permettre à tous de connaître et de comprendre

les informations, les outils, les compétences, les méthodes de travail, les réussites.



# Nos missions :

Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.

- > **Expliquer ce qu'est le handicap** à tout le monde
- > **Défendre les personnes vivant avec un handicap et leurs familles.**
- > **Organiser des actions :**
  - pour défendre la citoyenneté des personnes,
  - pour montrer la force des associations de parents.
- > **Participer aux réflexions et décisions politiques** qui sont liées au handicap.
- > **Aider et soutenir les familles**
- > **Gérer les établissements et services qui accompagnent les personnes vivant avec un handicap.** Développer les aides pour les personnes.
- > **Accompagner les personnes vivant avec un handicap**
- > **Participer à des projets avec d'autres personnes :**
  - dans le département,
  - dans la région,
  - en France,
  - en Europe.
- > **Prévoir les changements** en cherchant
  - des nouvelles idées,
  - des nouvelles méthodes,
  - des nouveaux outils.



## **'Autodétermination et la prise de risque.**

Pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,  
la personne vivant avec un handicap  
est avant tout une personne.

Elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs  
que toute autre personne.

La personne vivant avec un handicap est citoyenne.

La personne vivant avec un handicap  
a le droit de se construire.

Elle a le droit :

- > d'affirmer ses choix,
- > d'agir sur son avenir,
- > d'être aidée par sa famille et des professionnels,  
si elle en a besoin.

Pour cette raison,  
l'association a voulu ajouter  
le principe d'autodétermination et de prise de risque  
aux « valeurs et principes ».

Lahcen Er Rajaoui dit :

**Faites-nous confiance.**

**Responsabilisez-nous.**

**Valorisez-nous.**

Par Lahcen Er Rajaoui est le Président  
de l'association Nous Aussi.



# Nos principes :



Les principes sont des règles que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques se fixe.

- > **Principe d'apprentissage :**  
L'association veut créer des espaces de savoir, accessibles à tous pour apprendre ensemble.
- > **Principe de proximité :**  
L'association veut être proche des personnes. L'association veut faire attention aux besoins des personnes.

- > **Principe de partage et d'écoute :**  
L'association veut permettre aux parents et aux familles - de se rencontrer, - d'être écoutés et soutenus.

- > **Principe de transparence et de responsabilité :**  
Dire ce que l'on fait.  
Faire ce que l'on dit.  
Et rendre compte.

- > **Principe d'innovation :**  
L'association veut améliorer l'accompagnement des personnes. Pour ça, l'association travaille avec d'autres partenaires pour découvrir de nouvelles pratiques.

- > **Principe de coopération :**  
L'association permet à tous de travailler ensemble :
  - personnes vivant avec un handicap,
  - familles,
  - membres du conseil d'administration, professionnelsL'association s'appuie sur les compétences et les expériences de chacun.

## Nos valeurs :



Les valeurs sont des idées importantes pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

### > Humanisme et tolérance

C'est accepter les personnes comme elles sont.

C'est s'enrichir des différences.

### > Respect et dignité

C'est respecter les choix des personnes.

C'est soutenir les personnes dans leurs parcours.

### > Esthétisme et sécurité du cadre de vie

C'est permettre aux personnes

de vivre et travailler

dans un lieu agréable et adapté.

### > Exemplarité et transmission

C'est montrer l'exemple.

C'est transmettre des compétences,

du savoir-faire et du savoir-être.

### > Valorisation de la personne et de ses potentiels

C'est faire confiance à la personne.

C'est croire en ses capacités.

C'est lui permettre d'utiliser ces capacités.

### > Solidarité vis-à-vis des familles

**et des personnes accompagnées**

C'est s'aider et s'écouter.

C'est informer, conseiller et accompagner

les familles et les personnes.

### > Citoyenneté et accessibilité

C'est permettre aux personnes de participer à la vie de la société.

C'est accéder à l'information, aux services auxquels j'ai droit.

Ce projet est lié au Projet Associatif 2014-2019. Il reprend les idées importantes :



L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques veut reconnaître les compétences de toutes les personnes. L'Adapei veut mettre en valeur les compétences. La reconnaissance des compétences, doit faire partie de la culture associative de l'Adapei. La culture associative, c'est l'identité de l'association.

Il faut s'adapter :

- > à l'évolution de la société,
- > aux obligations,
- > aux valeurs de l'association,

Pour ça,

L'Adapei améliore tout le temps

l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

## L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques : une association apprenante

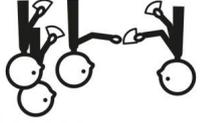
L'Adapei veut développer l'apprenance. L'apprenance c'est :

**Apprendre des autres, et apprendre aux autres.**

L'Adapei veut permettre à tous

de partager :

- > les connaissances,
- > les résultats,
- > les expériences.



## L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques invite à voir « l'autre » en situation de compétence.

L'Adapei dit que :

- > chacun a des compétences.
- > chacun peut partager ses compétences.



# Introduction



Le projet associatif est un document important pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

Il explique ce que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques veut faire dans les 5 ans à venir.

Il présente :

- > **les valeurs de l'association**  
Les valeurs sont des idées qui sont importantes pour l'Adapei.
- > **les principes de l'association**  
Les principes sont des règles que l'Adapei se fixe.
- > **les missions de l'association**  
Les missions sont les choses que l'Adapei doit faire.
- > **les orientations**  
Les orientations sont des objectifs que l'Adapei veut atteindre.

Beaucoup de personnes ont travaillé sur le nouveau Projet Associatif :  
> des personnes vivant avec un handicap,  
> des professionnels de l'Adapei,  
> des membres du Conseil d'Administration de l'Adapei.  
Ces personnes ont parlé  
> de ce qui a été fait,  
> de ce qu'il faut renforcer.

Tous les ans,  
un comité de suivi présentera ce qui a été fait dans l'association.  
Dans le comité de suivi,  
il y aura des personnes qui ont écrit le projet associatif.

## « Une association apprenante, pour rendre possible les possibles ! »

C'est le slogan de l'association.

Une association apprenante, c'est une association où :

- > on apprend des autres
- > on apprend aux autres

On apprend ensemble pour :

- > avancer,
- > grandir,
- > réussir.

Il ne faut pas juste être d'accord avec ce slogan. Il faut appliquer ce slogan tous les jours.

Bien sûr,

> l'inclusion,

> la reconnaissance des compétences,

> l'Autodétermination (c'est savoir ce que l'on veut)

sont importants pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.

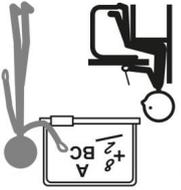
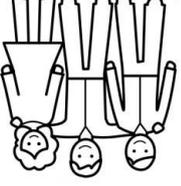
Mais le plus important,

c'est **l'humanisme et la tolérance.**

C'est la première valeur de l'Adapei.

Ca veut dire,

- accepter la personne comme elle est
- s'enrichir des différences.



Écrire un nouveau projet associatif, c'est :

- > faire le bilan de ce qu'on a fait,
- > nommer nos forces,
- > dire ce qui reste à faire,
- > réfléchir à l'avenir,
- > dire ce qui est important pour nous.

Il faut continuer à nous adapter.  
Il faut continuer à chercher des nouvelles solutions.

L'Adapei doit rester dynamique.  
Elle doit prévoir les évolutions :

- > des personnes accompagnées,
- > des besoins et attentes des personnes,
- > de la société.

Le nouveau projet est une suite  
du projet 2014-2019.

## Un nouveau projet associatif

Anne-Marie Cavret présente le Projet Associatif.  
Anne-Marie Cavret est la présidente  
de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.



**Edito**



# Sommaire

page 4	Edito
page 6	Introduction
page 8	Nos valeurs et principes
page 11	Nos missions

## Nos orientations politiques

page 12	<b>Orientation 1</b> : Renforcer la culture associative
---------	---

page 14	<b>Orientation 2</b> : Renforcer la militance du mouvement associatif
---------	---

page 16	<b>Orientation 3</b> : Relever le défi inclusif
---------	---

page 18	<b>Orientation 4</b> : Réaffirmer l'accompagnement de différents handicaps et tout au long de la vie
---------	--

page 20	<b>Orientation 5</b> : L'Adapei et son environnement partenarial
---------	--

page 22	<b>Orientation 6</b> : Accompagner les professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service
---------	---

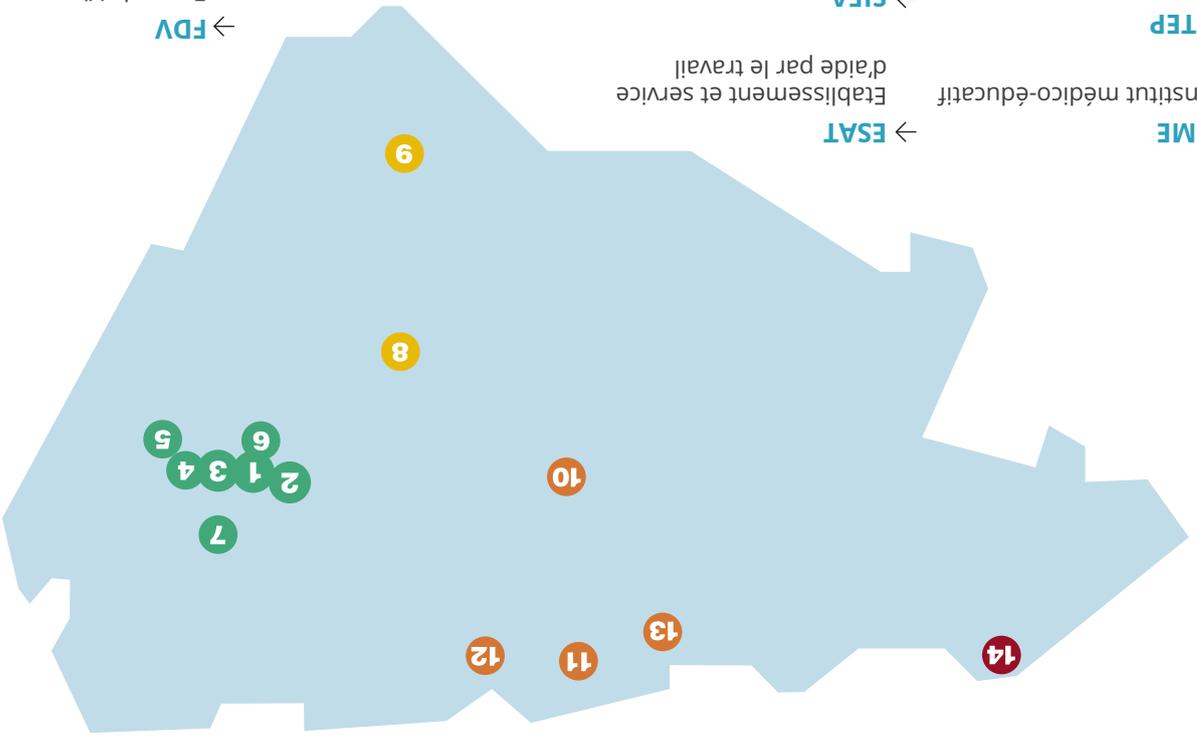
page 24	<b>Orientation 7</b> : Continuer à être une association innovante
---------	---

Ce projet associatif en Facile à Lire et à Comprendre a été écrit avec la participation de Jean-Baptiste B et Isabelle D.  
© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.  
Plus d'informations sur le site [easy-to-read.eu](http://easy-to-read.eu)



# Présentation des établissements et services

- 1 PAU** SESSAD Autisme Les Petits Princes ESAT Le Hameau MAS Lou Caminot SIFA (SAVS) Dispositif Emploi Accompagné (départemental) Maison des Assistants de Service Social Equipe mobile Autisme ESAT (départemental) Centre de Formation et de Recherche
- 2 LESCAR** ESAT SAJ Colo-Coustau FH du Biailé MAPHA du Biailé
- 3 BIZANOS** IME Georgette Berthe SESSAD Georgette Berthe FH du Clos Fleuri MAPHA du Clos Fleuri
- 4 IDRON** ESAT Alpha
- 5 RONTIGNON** MAS Domaine des Roses
- 6 GAN** SESIPS : IME, SESSAD, ITEP
- 7 SAUVAGNON** FH
- 8 OLRON STE MARIE** IME L'Espoir ESAT SAJ St Pée FH René Gabe MAPHA René Gabe FDV du Gabarn FAM du Gabarn
- 9 ACCOUS** Foyer de vie d'Accous
- 10 ESPUTE** ESAT Château d'Espute FH d'Espute FDV d'Espute MAPHA l'Arriessoulet
- 11 BAIGTS DE BÉARN** ESAT Château Bellevue FH Château Bellevue MAPHA Arrayo
- 12 ORTHEZ** IME Francis Jammes SESSAD Francis Jammes ESAT Christian Lanusse FH de la Virginie FDV de la Virginie
- 13 SALIES DE BÉARN** SIFA / SAVS
- 14 ANGLET** SIFA (SAVS)



- ← **IME** Institut médico-éducatif
- ← **ESAT** Etablissement et service d'aide par le travail
- ← **ITEP** Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- ← **SIFA** Service d'insertion par la formation et l'accompagnement
- ← **SAVS** Service d'accompagnement à la vie sociale
- ← **SESSAD** Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- ← **MAPHA** Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées
- ← **FH** Foyer d'hébergement
- ← **FAM** Foyer d'accueil médicalisé
- ← **SAJ** Service d'accueil de jour
- ← **FDV** Foyer de Vie
- ← **MAS** Maison d'accueil spécialisée

# Projet Associatif 2021 / 2025

en Facile à Lire et à Comprendre



L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,  
Une association apprenante !  
Pour rendre possible les possibles